

Conseil Municipal du 18 Novembre 2024

Présents : Christian BETON, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Laurent GLAD, Chantal JACOBS, Jean-Marc POUILLON, Paul BONNAIRE, Michel RIVAL, Janine GALLIN-MARTEL, Xavier FRANCISCO, Isabelle GROUSSOL, Maria VUONG, Gani BAGCI, Jean-Paul RUKUNDO, Nathalie PACCINI, Carole SOUAK, Dylan RAHIS, Bernard BELONY, Séverine ANDRIOT.

Excusés : Caroline SONDAZ (pouvoir à J. Gallin-Martel), Nicole YVRARD, Jean-Pierre MAILLES, Armel TALBOT (pouvoir à B. Belony).

Secrétaire de séance : Séverine ANDRIOT.

Ouvertures dominicales des commerces : comme chaque année, il est demandé à la commune de se prononcer sur les dates d'autorisations d'ouvertures dominicales. Il est proposé pour 2025 les dates suivantes en lien avec la ville centre : secteur automobile (19 Janvier, 16 Mars, 15 Juin, 14 Septembre, 12 Octobre 2025) et commerces de détails (12 Janvier, 29 Juin, 6 Juillet, 7 Septembre, 23 Novembre, 30 Novembre, 7-14-21-28 Décembre 2025). (Unanimité)

Facturation dépôts sauvages : la mairie fait le constat que des dépôts sauvages sont retrouvés plusieurs fois par an dans les espaces naturels, les bords de voirie et les espaces publics. Ces dépôts sont traités par l'équipe technique communale, et occasionnent des coûts pour la collectivité. Chaque dépôt fait l'objet d'un constat et des auteurs sont parfois retrouvés. Dans ce cadre, le coût d'intervention de la collectivité sera facturé à l'auteur du ou des dépôt(s) au prix coûtant de l'intervention (passage en déchèterie, enlèvement de dépôt, etc...). (Unanimité).

Demande de subvention Fonds verts pour le gymnase : l'opération d'isolation du gymnase a fait l'objet de demandes de subventions. Le Conseil Départemental et l'Etat (DSIL) ont accordé des subventions (respectivement 30 % et 20 %). Le Conseil Régional n'a pas accordé la subvention demandée (30 %), il est donc proposé de déposer un nouveau dossier dans le cadre du Fonds Vert à hauteur de 30 % du montant HT de l'opération (142 400,29 €), soit 42 720 €. Le rapporteur propose d'autoriser le dépôt de ce dossier et d'autoriser M. le Maire à signer les documents relatifs à cette demande de subvention. (Unanimité)

Consultation pour assurance Flotte automobile : suite à la résiliation du contrat d'assurance « Flotte automobile et autos collaborateurs » par la compagnie GLISE-PILLIOT, la commune est contrainte de trouver un nouvel assureur. Le cabinet Riskomnium a aidé la commune pour cette consultation. Un seul assureur a répondu à l'appel à candidature, il s'agit de GROUPAMA. L'offre est conforme aux attentes, malgré un coût plus élevé que la précédente (6 747,25€ au lieu de 3 250,54€) et des hausses de franchises. Il est proposé de retenir l'offre de GROUPAMA pour l'assurance de la flotte automobile et autos collaborateurs. (Unanimité).

Défraiement d'une élue : lors d'un déplacement sous ordre de mission en janvier 2024, une élue s'est retrouvée victime d'un accident de la route en voiture. Le sinistre a été déclaré à notre assureur GLISE-PILLIOT.

L'élue concernée a eu des factures de soins à hauteur de 120 €, et la commune a demandé le remboursement à l'assureur. Cependant, ce dernier se montre défaillant sur le traitement de ce dossier, malgré les différentes relances et mises en demeure de la commune. Afin de ne pas pénaliser l'élue victime de l'accident dans ce traitement administratif anormalement long, il est proposé que la commune procède au remboursement des frais engagés de 120 €. La dépense sera imputée au compte 65888.

La commune continue par ailleurs ses démarches de recouvrement auprès de l'assureur. (unanimité)

Déclarations préalables :

Viviane Bonnet : parcelle AD 470, en zone Ub au PLU, pour changement de porte d'entrée et pose de volets roulants, 34, allée des Cyprès

Léopold Mensah : parcelle AE 179, en zone Ua au PLU, pour installations de panneaux photovoltaïques, 9 Impasse des Acacias

Alexis Fabritius : parcelle AE 305, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 181 rue Victor Hugo

EDF SASU : parcelle AE 703, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 2752 RD 1085

TOTEM France : parcelle AC 404, en zone UI au PLU, pour modification de site existant macrocellulaire, rue du Vernay.

Albert De Sousa : parcelle AD 160, pour modification de clôture, 2322 RD 1085

Magali Jaussent : parcelle AD 465, en zone Ua au PLU, pour changement des menuiseries extérieures et pose de volets roulants, 98, allée des Cyprès.

MJ Energie : Parcelle AB 997, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour pose de panneaux photovoltaïques 40 allée Elsa Triolet

Dimeo Energie : parcelle AC 319, en zone Ui au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques 1498 RD 1085

Pierre Goyet : Parcelle B 91, en zone N au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 4 chemin de Branton

Bruno Signol : parcelle B 224, en zone N au PLU, Bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 1269, route de Sérézin.

Permis de construire :

RESOTAINER SAS : parcelles

665,667,238,672,664,690,684,685,681,682,236,695,668,674,666,691,692,693,673,234,680,235 en zone UI au PLU, Pour construction et aménagement d'un site de self stockage, d'un hangar industriel et d'un bureau d'accueil, Prairies de Ruffieu.

Prosun : Parcelle AD 707, en zone Ua au PLU, pour changement de destination d'une grange en bureaux et aménagement d'une salle de réunion et salle de repos, 2461 RD 1085.

Mesut Atak : parcelle AB 1015, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour modification d'accès, enduits de façades et création de clôture, Avenue de Ruffieu.